

La politique d'investissement du syndicat 2013-2018 dévoilée

Sept déchetteries ont été construites au cours de la période 2005-2012. Des travaux d'aménagement ont été faits sur celle de La Guerche.?

Le Smirtom du Saint-Amandois a présenté lors de son comité syndical son schéma directeur pour les cinq années à venir. Et mis en lumière les pistes destinées à maîtriser ses coûts.

Ce sera la feuille de route. Celle que les délégués du Smirtom auront en mains pendant cinq ans. Vendredi, lors du comité syndical du Smirtom (*), le programme prévisionnel 2013-2018 a été présenté. Un document d'une dizaine de pages qui fixe les grandes lignes de la politique du syndicat, mettant en avant les pistes pour maîtriser les coûts tout en répondant aux exigences environnementales.

« Attention ! Il s'agit de ce que l'on pourrait faire, pas de ce qu'on fera, a commencé par indiquer Bernard Jamet, président du Smirtom. Mais si l'on regarde aujourd'hui le prévisionnel 2005-2012, on peut dire qu'on a réalisé une grande partie de ce que nous avons envisagé : notamment le programme de construction de déchetteries, et la mise en place de la redevance incitative. » Seul le troisième projet - la construction d'une ressourcerie-recyclerie - a été mis entre parenthèses.

Trois filières à développer

Pour les cinq ans à venir, le Smirtom entend s'appuyer, pour bénéficier de recettes supplémentaires, sur trois filières : produits verts (criblage et stockage de plaquettes de bois puis production de granulés ou bûchettes), textile (collecte et tri du textile en régie), et métaux (valorisation des produits issus des déchetteries). De nouvelles directions qui supposent des investissements en infrastructures. Notamment une déchetterie à Drevant, en remplacement de celle de la rue Pelletier-Doisy, sur une surface de 3,5 hectares, des hangars et alvéoles de stockage et des zones de parking et bâtiment pour le personnel.

Mais le programme prévoit aussi des projets de service pour diminuer les tonnages ou le coût des prestations. « Nous allons essayer d'améliorer le système de pénétration en déchetterie, à travers la mise en place de badges d'accès », a expliqué Bernard Jamet. Un badge qui serait identique à ceux utilisés par les habitants du quartier du Vernet pour accéder aux colonnes enterrées.

Vers une collecte des ordures en régie ?

Par ailleurs, le programme prévisionnel – qui, on le rappelle, n'établit que des pistes et n'acte pas de décisions fermes – propose de « réfléchir à une collecte en régie ». « Nous ne savons pas si nous en sommes capables, mais on ne peut pas ne pas penser à cette idée », a avancé le président du Smirtom. À ce jour, la collecte est en marché de prestation de services. Passer à une collecte en régie pourrait permettre, d'après les premières estimations du Smirtom, de réaliser une économie de 720.000 euros par an.

Sur la feuille de route du Smirtom, un dernier point apparaît enfin : l'éventuelle réorganisation de la collecte. Avec peut-être un nouveau rythme à la clef. Peut-être. Parce que la liste n'établit que des pistes.

(*) Le Smirtom regroupe actuellement 99 communes.

Valérie Mazerolle